



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,3009>

Chronique

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2010 - N° 1115 - décembre 2010 -

Date de mise en ligne : vendredi 31 décembre 2010

Description :

Jean-Pierre Mon passe de la relance américaine à la rigueur allemande et s'interroge sur les scandales français.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Un autre son de cloche

Après les réactions qui ont accompagné l'annonce par la Réserve fédérale américaine (Fed) d'une injection de quelque 600 milliards de dollars dans l'économie américaine, les "hystériques" de l'orthodoxie monétaire ont vivement réagi : « Le ciel va nous tomber sur la tête... La réserve fédérale injecte des dollars en telle quantité qu'ils vont perdre toute valeur... ». Rien n'est plus faux, explique [1] Martin Wolf, l'éditorialiste économique qui approuve cette création monétaire en rappelant une vérité que les économistes ont tendance à nous cacher : « La nature du système monétaire contemporain est la création d'argent à partir de rien au travers de prêts souvent irresponsables consentis par les banques privées. Pourquoi une telle privatisation d'une fonction publique serait-elle juste, tandis que l'action de la Banque centrale cherchant à satisfaire les besoins de la population serait qualifiée de route vers la catastrophe ? Quand les banques refusent de prêter et que la masse monétaire croît à peine, c'est pile ce qu'une Banque centrale devrait faire ». Les Européens, eux, préfèrent la rigueur pour les populations !

L'Allemagne et ses chômeurs

Dans les dernières années du règne social-démocrate en Allemagne, nous avons souvent dénoncé les mesures du plan Hartz [2] IV. Parmi les nombreuses "réformes" proposées figurait celle de l'administration de l'emploi, remplacée depuis par des agences locales qu'on appelle (en bon Allemand) des "job centers". La dite réforme a permis de remplacer les partenaires sociaux qui y jouaient un rôle important par des "experts des politiques de l'emploi". Suivant un mécanisme bien rôdé dans l'Union européenne, on a d'abord remplacé le service public de l'emploi par un organisme de droit public soumis à une gestion par objectifs, qu'on a complété par une "réforme" du marché du travail et par la fusion de l'aide sociale et de l'indemnisation du chômage de longue durée. Ce qui pose quelques problèmes de cohabitation entre les communes qui géraient l'aide sociale et les job centers qui ont une mission de formation et de placement des chômeurs. La coalition au pouvoir a même modifié la Constitution pour trouver un compromis permettant une meilleure cohabitation.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Mme Merkel proclame haut et fort que, grâce à cette réforme, le nombre de chômeurs est en train de diminuer fortement (c'est aussi ce que fait le gouvernement français !). Or Arnaud Lechevalier, chercheur au Centre Marc Bloch à Berlin, rectifie [1] « Plus que par cette réforme, la baisse du chômage s'explique aussi par le fait que les chômeurs pris en charge par des prestataires privés, comme les agences d'intérim ne sont plus comptabilisés dans les chiffres du chômage. Il en est de même pour les 4,8 millions de personnes en "mini-jobs" à € c'est-à-dire un emploi (ou un deuxième emploi) à temps très partiel payé 400 euros par mois à € ou encore pour les 265.000 personnes travaillant pour 1 euro de l'heure dans des emplois équivalents aux "contrats emploi-solidarité" français ».

Un nouveau phénix

Vous vous souvenez certainement qu'il existait en France, il y a quelques années, une administration qui s'appelait PTT (acronyme de Postes, télégraphe et téléphone). Le progrès technique ayant rendu le télégraphe obsolète, cette administration fut rebaptisée Postes et Télécommunications. Elle fonctionnait assez bien, le budget annexe des télécoms rapportant chaque année quelque 10 milliards de francs au budget de la nation. Mais au nom de la très sainte concurrence qui constitue le fondement de toute la politique européenne, on sépara P et T, avec tout ce que cela implique de dégradation du service public. Or, ne voilà-t-il pas qu'on nous annonce que « la Poste accélère son

arrivée dans la téléphonie mobile » [3] !! Selon une dépêche de l'AFP, la Poste lancera début 2011 un service de téléphonie mobile grâce à la prise de contrôle de Debitel, filiale de l'opérateur téléphonique SFR. « C'était pas la peine assurément... » ! Ce qui est certain, en tous cas, c'est que le nouveau groupe ne versera rien au budget national.

Un scandale de plus

Depuis 1975, les laboratoires Servier, deuxième groupe pharmaceutique français, fabriquent et commercialisent le Médiator, un médicament prescrit aux diabétiques en surpoids, souvent utilisé aussi comme coupe-faim. En France, il a été prescrit (et remboursé par la sécurité sociale) à près de 3 millions de personnes jusqu'à son retrait du marché en novembre 2009. Or, dès 1997, les États-Unis avaient interdit les médicaments appartenant à la même famille que le Médiator. Un premier cas de maladie cardiaque grave chez un malade prenant du médiator a été signalé en 1999. En 2005, l'Espagne l'interdit à la suite du décès d'un patient prenant du Médiator. Malgré les demandes répétées de déremboursement par les autorités compétentes, le laboratoire Servier continue à vanter son "médicament". Une enquête de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (la CLAM) conclut que le Médiator est responsable d'au moins 500 morts et de 3.500 hospitalisations. Servier répond froidement : « c'est à se demander si cette affaire est une fabrication destinée à embêter le gouvernement ». Pourquoi avoir attendu si longtemps pour interdire le médicament ? Est-ce parce que l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé est entièrement financée par les laboratoires pharmaceutiques ? Ou parce que le patron de ce laboratoire, situé à Neuilly, Jacques Servier, est un familier de Nicolas Sarkozy qui lui a remis personnellement la grand croix de la Légion d'honneur le 7 juillet 2009 ?

[1] Le Monde Économie, 16/11/2010.

[2] Hartz était le Conseiller économique du Chancelier Gerhard Schröder.

[3] Le Monde 24/11/2010.